

Les mères élues

Encore aujourd'hui, les femmes sont moins présentes que les hommes sur la scène politique (2021).

36% au fédéral, 46% au provincial, 24% au municipal

La présence des femmes sur la scène politique est un marqueur important de l'évolution de l'égalité. Cette présence permet aussi d'influencer les sujets discutés et les décisions prises au Canada, au Québec et dans les municipalités.

À l'agenda aujourd'hui:
 La piste cyclable autour de la rivière
 Augmentation des prix des vignettes de stationnement
 Plaintes de bruit sur la rue des Fèves

Des obstacles empêchent encore des femmes d'accéder à la scène politique, notamment des facteurs sociaux liés à la socialisation stéréotypée des sexes et à la répartition des responsabilités familiales.

Je suis capable de m'occuper de notre famille, moi aussi!
 Je serai là pour la soutenir.

J'ai décidé de me lancer en politique!
 Mais?! Comment vas-tu faire pour t'occuper des enfants?
 As-tu vraiment le temps pour ça?!

La rémunération des mandats politiques varie selon le palier politique. Dans les municipalités de petites tailles, les élus doivent souvent travailler pour subvenir aux besoins de leur famille.

Les femmes qui ont des responsabilités familiales sont parfois perçues comme moins impliquées et performantes au travail.

Désolée de vous interrompre mais je dois vraiment aller chercher ma fille à la garderie!
 Mais on a pas encore couvert tous les points du jour!
 On était supposé finir il y a 45 min, et je ne peux pas rester, la garderie ferme dans 10 minutes.

Les femmes élues sont fréquemment victimes de critiques et d'attaques à caractère sexuel en particulier sur les réseaux sociaux, affectant aussi leurs proches.

Une grosse frustrée cette élue!
 Retourne à la cuisine, incapable!

Hé toi, il paraît que ta mère c'est une *

Les défis liés à la conciliation famille-travail et engagement politique diffèrent selon le palier électif et les droits associés.

Les élus au palier fédéral bénéficient d'un droit à un congé de fin de grossesse et parental. Au provincial, les élus n'ont pas droit à un congé de maternité ou parental payé. Elles ne sont pas, contrairement aux élus municipales, admissibles au Régime québécois d'assurance parentale.

On m'a dit de venir vous parler concernant mon congé de maternité.
 Vous pouvez vous asseoir!

Oh wow... Donc j'ai rien, c'est ça?
 C'est parce que votre rôle de députée relève de la fonction d'élue du peuple et non d'un emploi comme tel.

Pour aider les femmes à être plus présentes en politique tout en leur permettant de s'épanouir dans leur vie de famille, il faut encourager les filles dès le jeune âge à devenir des meneuses et à lutter contre les stéréotypes, à repenser le niveau des indemnités financières dans les petites municipalités, à permettre à toutes les élues de prendre un congé parental et de déléguer leurs tâches durant leur absence, à développer des espaces dans les milieux de travail pour accueillir au besoin les enfants des élus, à offrir la possibilité d'assister à des réunions par visioconférence, et à respecter les horaires des familles!

Une meilleure conciliation famille, travail et engagement politique, c'est possible!

C'est pas compliqué, et ça aide tout plein de femmes et de familles comme celle de Maryse et moi!